

### ÉDITO

Nos agents ont quitté le siège d'Écouflant, le temps des travaux d'extension et de rénovation, pour rejoindre le bâtiment @Orgemont, au sud d'Angers. Il est des expériences collectives qui en disent long sur la vie d'une organisation. Ce qui peut paraître à première vue, comme de simples bureaux à déplacer et de cartons à empiler, révèle en réalité notre capacité à encaisser et à rebondir face aux mutations profondes que nous traversons. D'abord faire l'inventaire : ce qui tient, ce qui doit être consolidé, et ce qu'il faut accepter de laisser derrière soi, parfois les habitudes, le confort... Puis le temps de la préparation. Sur le papier, tout semble maîtrisé. Dans les faits, il faut composer avec les contraintes, les imprévus, et des équilibres parfois plus fragiles qu'on ne l'imaginait. Puis arrive ce moment où tout est en mouvement. Les repères vacillent, les équipes s'ajustent, les certitudes s'effritent. C'est sans doute la phase la plus inconfortable... et pourtant celle où se construit la capacité collective à tenir. Peu à peu, un nouvel équilibre se dessine. Les usages évoluent, la solidarité s'exprime, les coopérations se renforcent. Et l'on découvre que le plus important n'était pas tant de déplacer l'existant... que de retrouver de nouveaux appuis pour continuer et être plus fort. Merci aux services du Siéml d'avoir mené à bien cette opération si sensible, mais qui montre leur solidité et leur aptitude à accueillir avec sérénité cette nouvelle mandature qui s'ouvre à nous !

**Jean-Luc DAVY**  
Président du Siéml



### ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

#### RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE GOUVERNANCE DU SIÉML

La gouvernance du Siéml repose pleinement sur les collectivités du bloc communal. À ce titre, son fonctionnement démocratique est directement issu des désignations opérées par les communes et les intercommunalités qui en sont membres. Lors des séances d'installation, les conseils municipaux et assemblées communautaires désignent leurs représentants au Syndicat (titulaire et suppléant). Tout au long du mandat, ces représentants portent la voix de leur collectivité et relaient les actions du Siéml auprès des autres élus. Ils ont un autre rôle très important : se réunir en collège électoral territorial pour élire leurs délégués siégeant au comité syndical (cf. calendrier ci-contre). Pour Angers Loire Métropole une particularité existe : les délégués sont désignés directement par le conseil communautaire, sauf exception\*.

Le mardi 16 juin, les 50 délégués du comité syndical se réuniront pour la première fois à Terra Botanica, le siège du Siéml étant en travaux. Ils éliront les membres du Bureau et le Président pour les six prochaines années. Six années pendant lesquelles, grâce à la diversité de leurs profils et territoires d'élection, les délégués, femmes et hommes, enrichiront activement les décisions et orientations du Syndicat.

Pour guider les collectivités dans ce processus de désignation et informer les nouveaux conseillers municipaux sur le Siéml, une boîte à outils est disponible sur [www.sieml.fr/elections-2026](http://www.sieml.fr/elections-2026).

#### RESSOURCES

##### Avant la désignation

- > Vidéo « comprendre et organiser la désignation de vos représentants et délégués ».
- > Vademecum sur le renouvellement des instances du Siéml.
- > Plaquette élu « Rejoignez le Siéml ! ».

##### Après la désignation

- > Modèles de délibération.
- > Fiche de renseignement élu.

[www.sieml.fr/elections-2026](http://www.sieml.fr/elections-2026)

#### CALENDRIER

##### Après les élections

Désignation des représentants par les communes, puis par les intercommunalités

Désignation des délégués par ALM

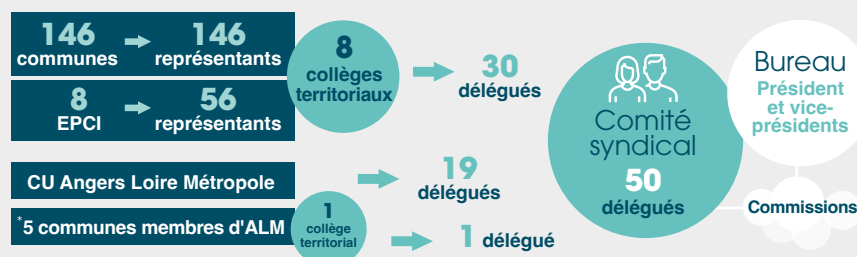
##### Du 4 mai au 4 juin

Réunions des collèges territoriaux et élections des délégués au comité syndical

##### Mardi 16 juin

Installation du comité syndical et élection du Bureau et du Président

### Une gouvernance territorialisée équilibrée

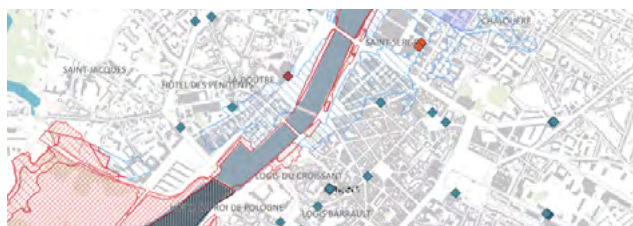


## MARCHÉS DE TRAVAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC NOUVEAUX ATTRIBUTAIRES DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER

Deux nouveaux marchés publics relatifs aux travaux et à l'éclairage public sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Pour les travaux de réseaux électriques, la pose d'équipements d'éclairage et d'infrastructures de communication, sept entreprises interviennent sur le département : Bouygues Énergies et Services, Cegelec, ERS/Sorelum, Ineo/Santrac, Spie CityNetworks, Sturno et Telelec. Sur le territoire d'Angers Loire Métropole, le Siéml assure désormais la maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des travaux neufs et sur l'ensemble des communes. La maintenance et la rénovation de l'éclairage public sont confiées à quatre entreprises, réparties sur six secteurs géographiques : Equans pour Loire Layon Aubance, Citeos Angers pour le Baugeois et Saumur Val de Loire, Spie CityNetworks pour le Segréen, et Bouygues Énergies et Services pour Cholet Agglomération et les Mauges. Les secteurs d'intervention des chargés d'affaires ont été sensiblement ajustés.

→ Vos interlocuteurs : [www.sieml.fr/fiches-de-contacts/](http://www.sieml.fr/fiches-de-contacts/)

## BORNES DE RECHARGE ET PROTOCOLE INONDATION UNE SÉCURISATION RÉACTIVE



Le Siéml gère 99 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Face à l'activation du protocole inondation et crue exceptionnelle par la cellule de crise d'ALM, le Siéml a rapidement coordonné les actions nécessaires pour sécuriser les installations à risque. Grâce à l'analyse du système d'information géographique, les onze bornes potentiellement exposées ont été identifiées en superposant les données de la couche « crue et inondation 1995 ». Les agents spécialement formés ont ensuite procédé à la mise hors service des équipements. Parallèlement, les communes impactées et les usagers ont été informés de cette interruption de service, par courrier ou par voie d'affichage. Cette coordination et cette réactivité exemplaire entre les différents services du syndicat a permis de répondre dans l'urgence et assurer une vérification minutieuse de chaque station avant remise en service.

### APPEL À PROJETS BEE 2030



Réaliser des travaux d'efficacité énergétique sur un bâtiment public ? Le Siéml vous soutient ! Candidatez à l'appel à projets avant le 27 mars 2026.

→ [www.sieml.fr/bee-2030](http://www.sieml.fr/bee-2030)

### APPEL À PROJETS POLLINISER



Faire émerger un collectif de citoyens autour de projets d'énergie renouvelable ? Le Siéml vous soutient ! Candidatez à l'appel à projets avant le 27 mars 2026.

→ [www.sieml.fr/polliniser](http://www.sieml.fr/polliniser)

### → RÉUNIONS STATUTAIRES

## AGENDA

DU 4 MAI AU 4 JUIN	Élection des délégués par les représentants dans les collèges territoriaux
MAR. 16 JUIN	Installation du comité syndical et élection du Président et des vice-présidents
MAR. 30 JUIN	2 <sup>e</sup> comité syndical

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

### UN BUDGET STABLE AJUSTÉ AU BS DE JUIN

Le dernier budget de la mandature, voté le 3 février dernier, maintient un niveau stable des dépenses d'investissement. Il sera ajusté au budget supplémentaire de juin pour intégrer les résultats 2025 ainsi que les crédits non consommés (restes à réaliser).

→ [www.sieml.fr/budget-2026](http://www.sieml.fr/budget-2026)

## GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

### CAMPAGNE D'OPTIMISATION DES CONTRATS

Sur la base des données 2025 fournies par Enedis et par le fournisseur d'électricité Octopus, chaque collectivité membre du groupement d'achat du Siéml va prochainement recevoir des propositions d'ajustement de puissance souscrite et de formule tarifaire. Un guide de procédure et un tableau Excel à valider compléteront le mail. Les collectivités seront invitées à vérifier les propositions pour validation sans oublier de questionner les usages exceptionnels, notamment pour l'éclairage public. Une fois les optimisations retenues, il suffira à chaque collectivité de les transmettre directement via l'espace client de son fournisseur d'électricité : Engie ou Octopus.

→ [groupements-achat-energie@sieml.fr](mailto:groupements-achat-energie@sieml.fr)

## CONCESSION DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ RAPPORT DE CONTRÔLE POUR L'ANNÉE 2024

Le Siéml en tant qu'autorité concédante réalise chaque année le rapport de contrôle de l'activité du concessionnaire Enedis auquel il a confié la gestion du réseau public de distribution de l'électricité. Ce travail d'analyse, mené sur l'année 2024 et présenté au dernier comité syndical, a identifié quelques points de vigilance et axes d'amélioration tout en confirmant la solidité de ce service public en Maine-et-Loire.

→ [www.sieml.fr/le-controle-de-la-concession-electrique](http://www.sieml.fr/le-controle-de-la-concession-electrique)